REPERTOIRE
DE
MUSIQUE ARABE ET MAURE

Collection de Mélodies, Ouvertures, Noubet,
Chansons, Préludes, etc.

recueillie par **M. EDMOND-NATHAN YAFIL**
sous la direction
de M. **JULES ROUANET**, Directeur de l'Ecole de Musique du Petit Athénée d'Alger

Nº 4.

LI HABIBOUN KED SAMAH LI
MESTEKBER ET NEKLAB
(Genre Aârak.)

Les morceaux détachés du REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE sont en vente.

chez **M. M. E-N. YAFIL et LAHO SEROR**, 16. Rue Bruce **-ALGER-**
et chez les principaux marchands de musique d'Algérie, de Tunisie, de France et de l'Etranger.

Tous droits d'exécution, reproduction, transcription, arrangements sont réservés pour tous les pays.

Nº 4. PRIX NET: 3 FRANCS.

Imp. C.G. Röder, Paris. Z. Herzog.

REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE

La collection que nous présentons au public se recommande à lui à divers titres.

On connait la merveilleuse floraison des arts musulmans du VIIIe au XIe Siècle et ce qui nous est resté de leur architecture, de la sculpture, de la céramique, de la damasquinerie, de la décoration des manuscrits, nous montre à quelle perfection étaient parvenues ces manifestations d'une civilisation avancée.

Aujourd'hui, après de trop longues années d'indifférence, nous essayons, en Algérie et en Tunisie, de sauver d'un oubli définitif les traditions d'art qui avaient créé tant de chefs d'œuvres. Mais cette sollicitude et cette curiosité n'étaient pas encore allées à la musique. Cependant la musique, au temps des Kalifes aussi bien qu'aux époques modernes, a été très en honneur et a toujours joué un rôle important dans la vie publique et privée des Musulmans. Elle méritait donc qu'on songeât à la sauver, elle aussi, de la disparition; d'autant plus que, n'ayant jamais été écrite, elle ne survivait que par la transmission auditive, par des traditions qui s'altéraient et pouvaient finir par se perdre totalement.

Elle le méritait encore par sa valeur propre, par la richesse de ses modes et par la place qu'on lui doit, dans l'histoire, entre la musique grecque et la musique grégorienne. Et on s'étonne vraiment qu'une pareille œuvre de conservation n'ait pas encore été tentée sérieusement.

C'est cette œuvre que M. M. E. N. Yafil et L. Seror ont essayé de réaliser et à laquelle nous avons été heureux de collaborer. Nous avons voulu: fixer, avant qu'elles se perdent totalement, les mélodies de tout ordre qui constituent le répertoire si riche des musiciens indigènes; sauver de l'oubli ce qui nous est resté d'un art autrefois très florissant; consigner, en notation moderne et mettre ainsi à la disposition des amateurs, une musique originale à peu près inconnue; soumettre aux musicologues des éléments, nouveaux pour eux, de l'histoire musicale des peuples d'Orient et transcrire définitivement pour les Musulmans le recueil des mélodies typiques de leur race et de leur religion qui ont suivi partout le peuple de Mahomet et constituent aujourd'hui les seuls vestiges de sa grandeur artistique.

Les mêmes considérations qui nous ont poussés à nous adonner à cette entreprise nous créaient l'obligation formelle de conserver aux pièces de notre **Répertoire de Musique Arabe et Maure** leur caractère propre, leur physionomie réelle.

Nous n'avons donc recherché ni adaptation de cette musique au sens musical moderne, ni harmonisation, ni orchestration plus ou moins savantes.

La science des sons simultanés n'existe pas chez les Arabes; il en est de même de l'accompagnement qui est constitué, tous les instruments jouant à l'unisson, par le rythme d'accompagnement donné par les divers instruments de percussion.

Il importait pour cela de recueillir la musique arabe telle qu'elle se joue ou se chante, sans chercher autre chose qu'une transcription scrupuleuse, une écriture sincère des mélodies que les musiciens modernes ont reçues de leurs aînés et dont la plupart ont une origine fort lointaine.

Pour accomplir ce travail il a fallu d'abord, par de longues années d'observation, nous habituer à entendre cette musique, arriver à la comprendre en écoutant tous les jours les exécutants les plus réputés parmi ceux qui sont restés fidèles aux formes traditionnelles. Après cette préparation, nous avons noté les mélodies à l'audition répétée, en disséquant, en quelque sorte, l'œuvre entendue, en la dépouillant des artifices et des ornements que chaque exécutant ajoute suivant le degré de sa virtuosité et au milieu desquels il fallait reconnaître la ligne mélodique à conserver.

C'est le fruit de ce travail, pour lequel a surtout été mis à contribution le célèbre musicien indigène **Laho Seror,** que nous offrons au public.

Notre programme ne comporte pas seulement quelques morceaux choisis au hasard; il embrasse, dans une traduction fidèle et consciencieuse, tous les genres de musique arabe et maure, depuis les chansons et les touchiat légères jusqu'aux graves mélopées de la grande époque des Kalifes, qui portent le nom de **musique andalouse** ou de **Grenade.**

Les amateurs qui voudront bien nous suivre dans notre publication posséderont ainsi, avant que le temps ait fait son œuvre, un recueil unique, une sorte de **compendium** d'une musique restée immuable depuis le VIIe siècle et qui ne manquera pas de les intéresser comme elle passionne tous ceux qui arrivent à la connaître.

JULES ROUANET.

Nº 4

LI HABIBOUN KED SAMAH LI

(NEKLAB du genre AARAK)

Cette pièce est une **neklab**, une chanson, précédée de son **mestekber.** Le mestekber est une sorte de prélude qui est joué généralement par un seul instrument, sans accompagnement ni des tambourins et ni des autres instruments; ces derniers se contentent de répéter, de temps à autre, comme une pédale, la note servant de base à la gamme du genre. Pour ce motif le mestekber n'a pas de mesure très marquée; il se prête à des variantes d'interprétation et à des changements de mouvement laissés un peu à la fantaisie de l'exécutant. Souvent le chanteur brode sur la mélodie du mestekber quelques vers qui sont spéciaux à ces préludes, mais n'ont pas de relation nécessaire avec le texte de la chanson.

Après le mestekber les instruments prennent le mouvement de la chanson pendant quelques mesures **(mizane)** sur un motif préparatoire; puis la chanson commence. Elle se compose d'un certain nombre de couplets **(ghessen)** suivis d'un refrain **(metlâa)** qui se termine généralement par une redite du couplet.

La chanson «Li habiboun ked samah li» est très répandue dans le Nord de l'Afrique; elle célèbre le pardon accordé par un ami dont elle fait un portrait très flatteur.

Genre Aârak. — Le genre aârak est caractérisé par une gamme majeure moderne dans laquelle le deuxième demi-ton serait placé entre le 6e et le 7e degrés: la, si, do ♯, ré, mi, fa ♯, sol, la. Il paraît correspondre au 7e mode grégorien et s'exécute avec les bases: la, ré, sol, mi.

Rythme d'accompagnement. — Voir notes des Nos précédents.

JULES ROUANET.

Mestekber aârak.

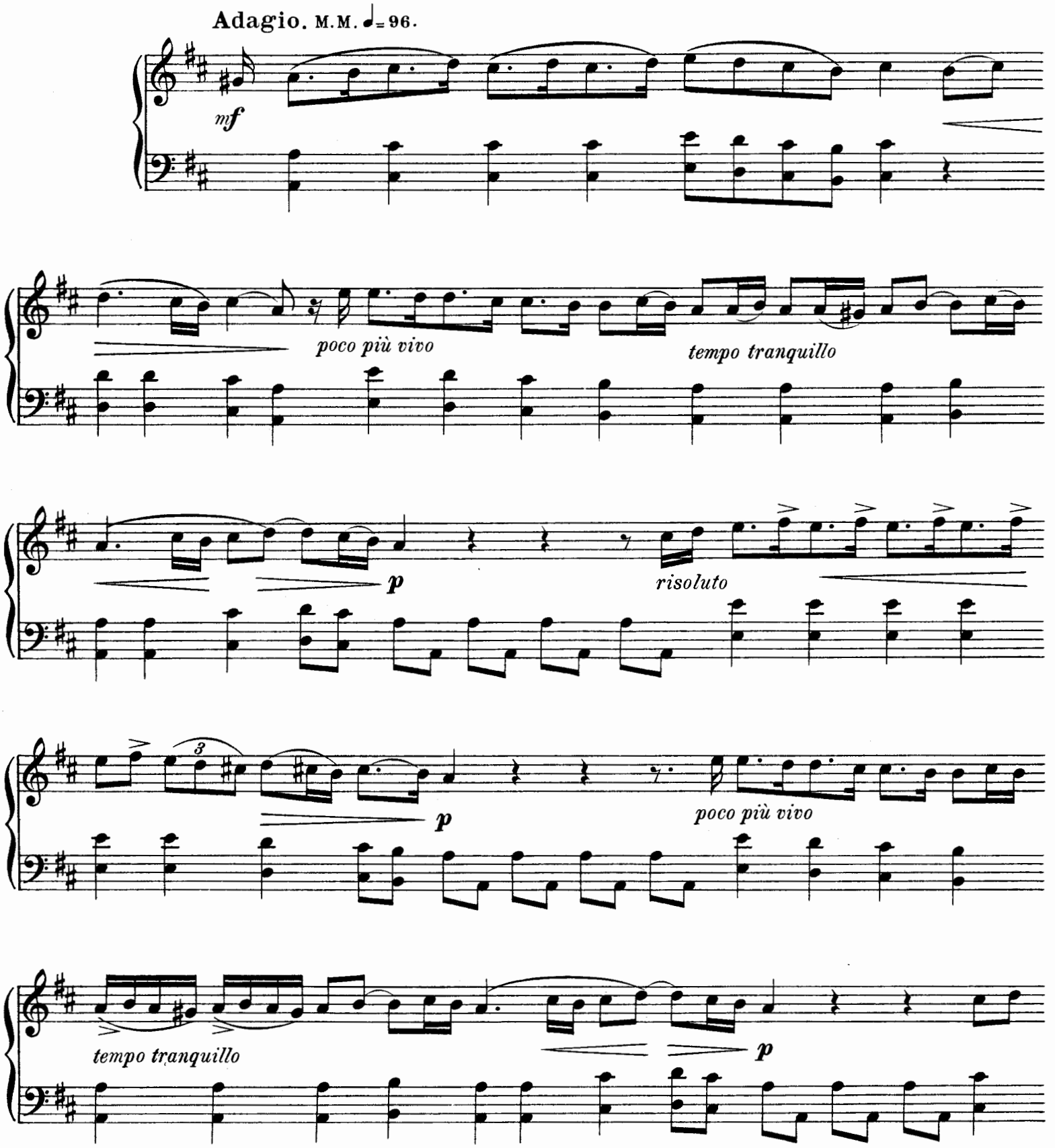

Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangements réservés pour tous pays y compris la Suède, la Norwège et le Danemark.

più lento

p

poco più vivo

tempo tranquillo

f

p

poco più vivo

tempo tranquillo

rall.

p

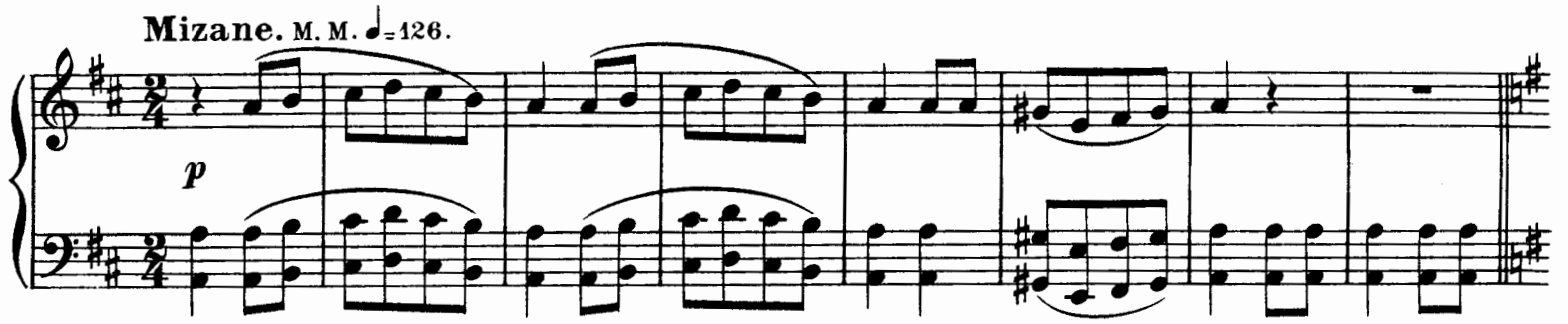

Li habiboun ked samah li.(1)

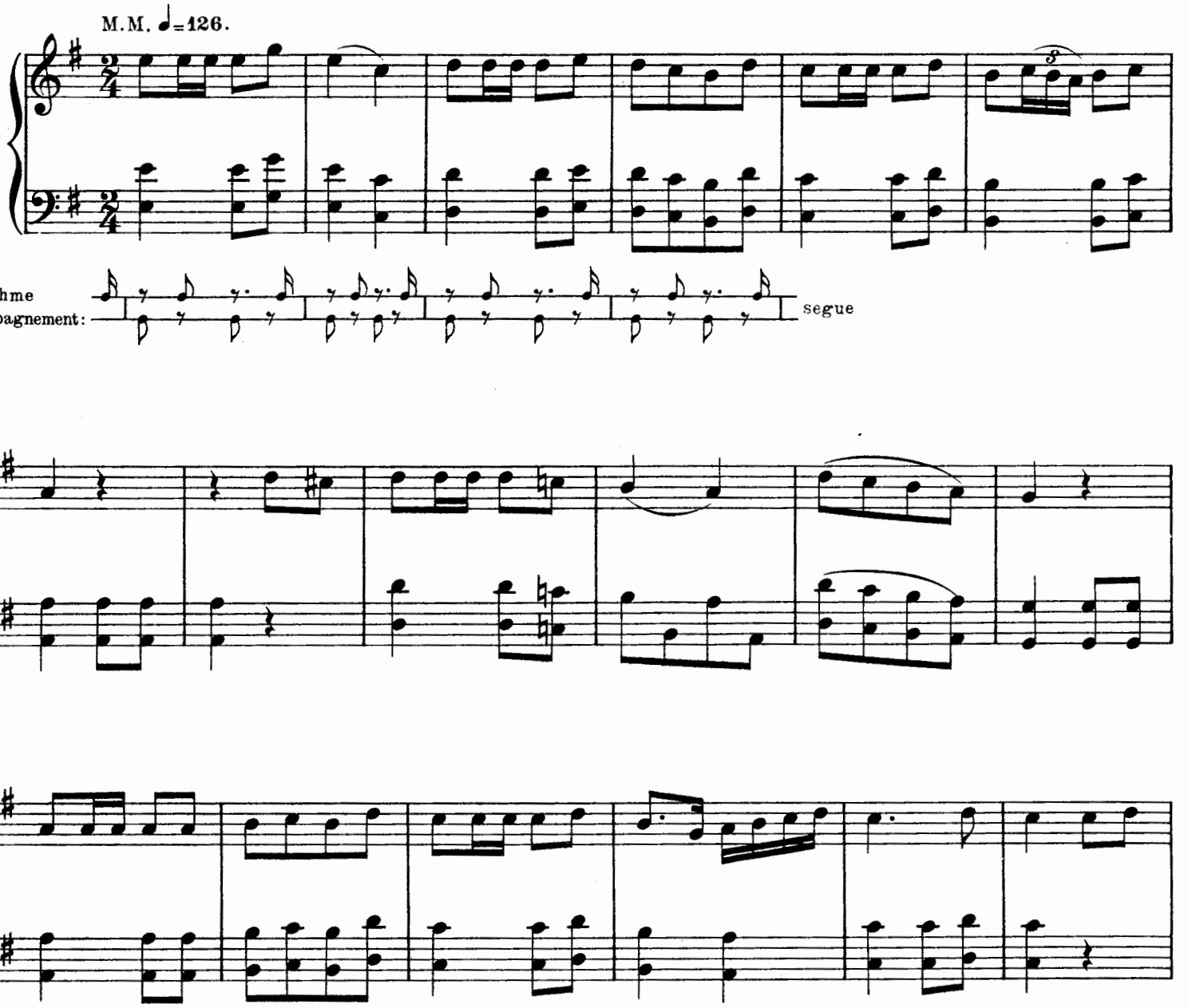
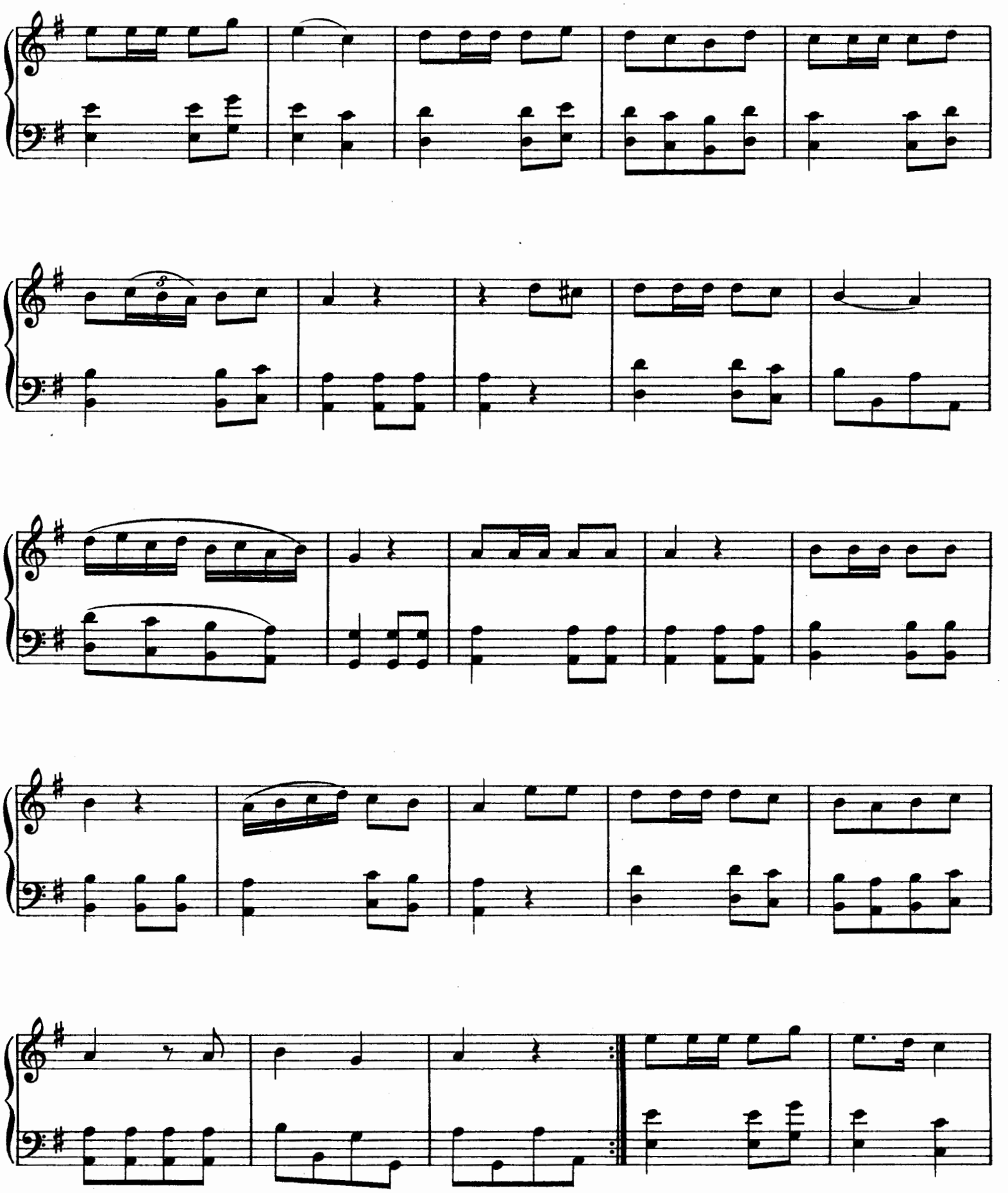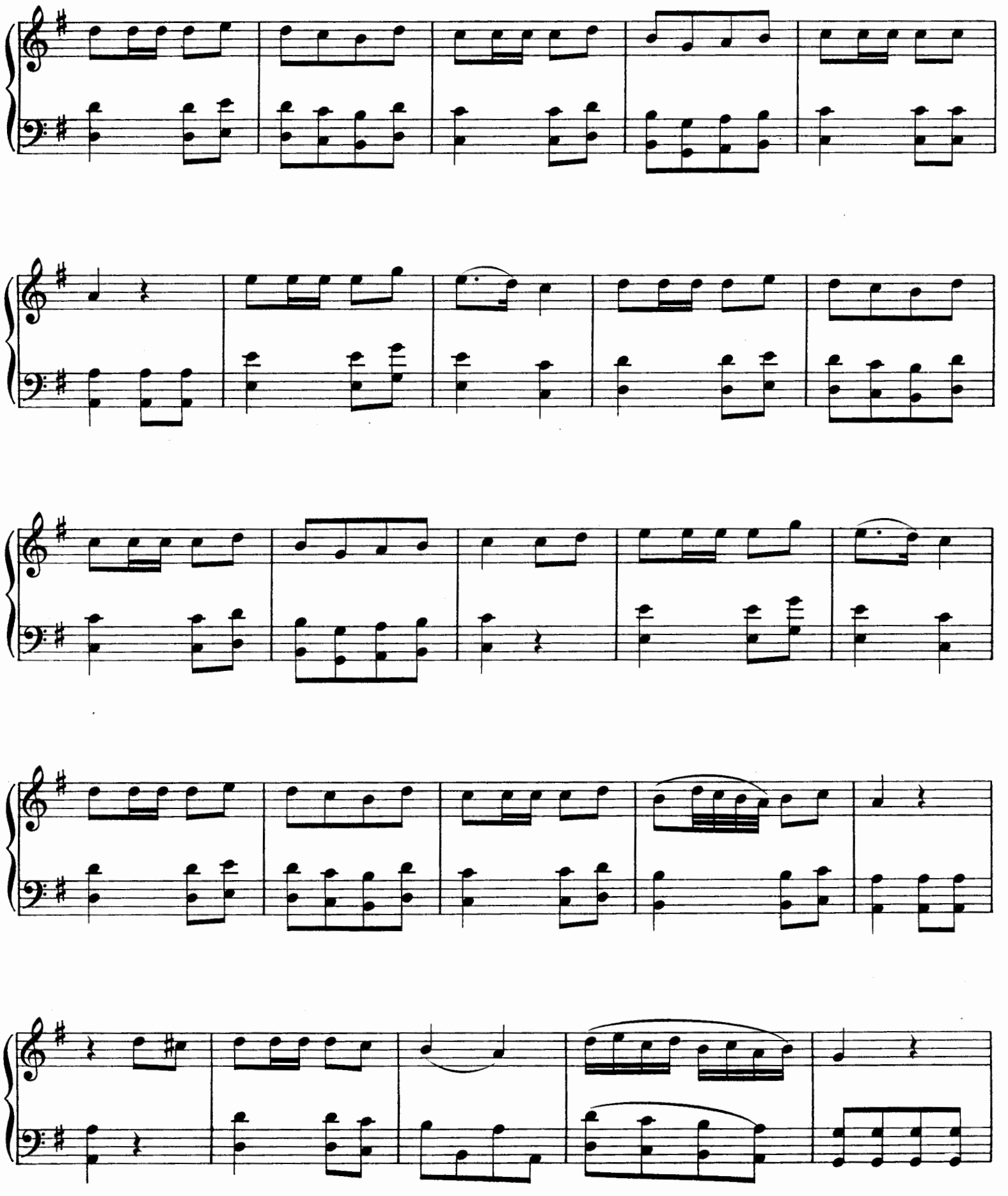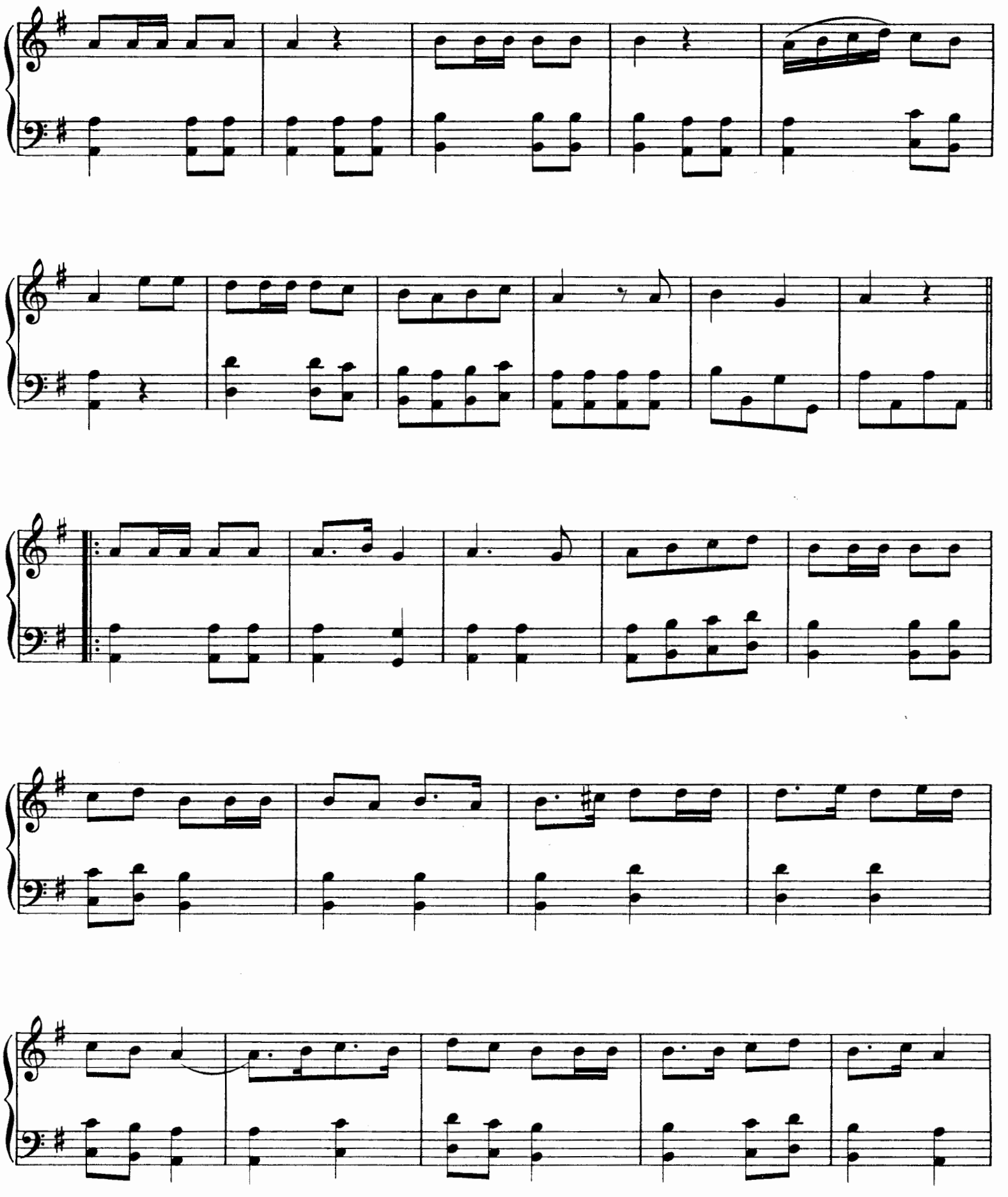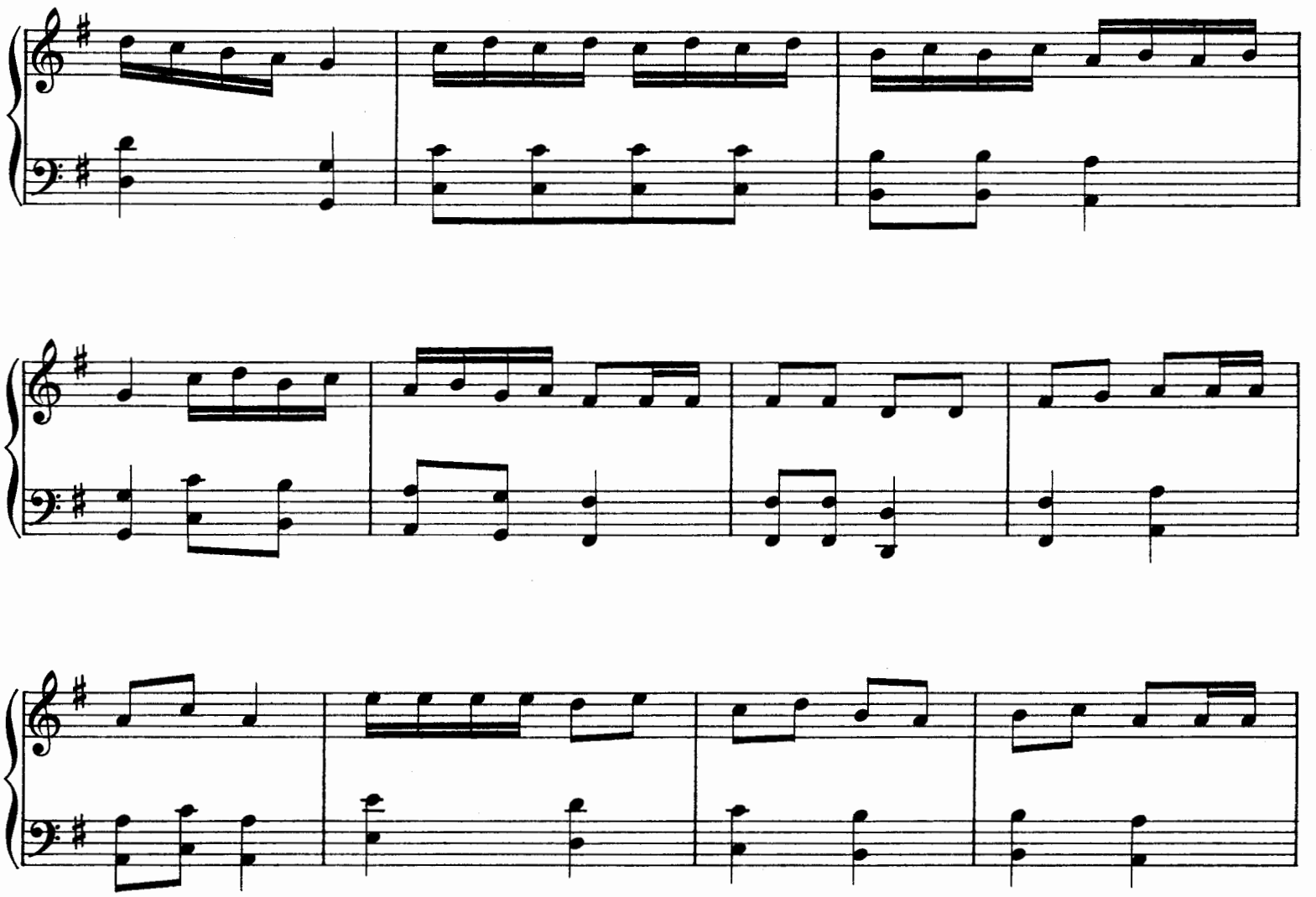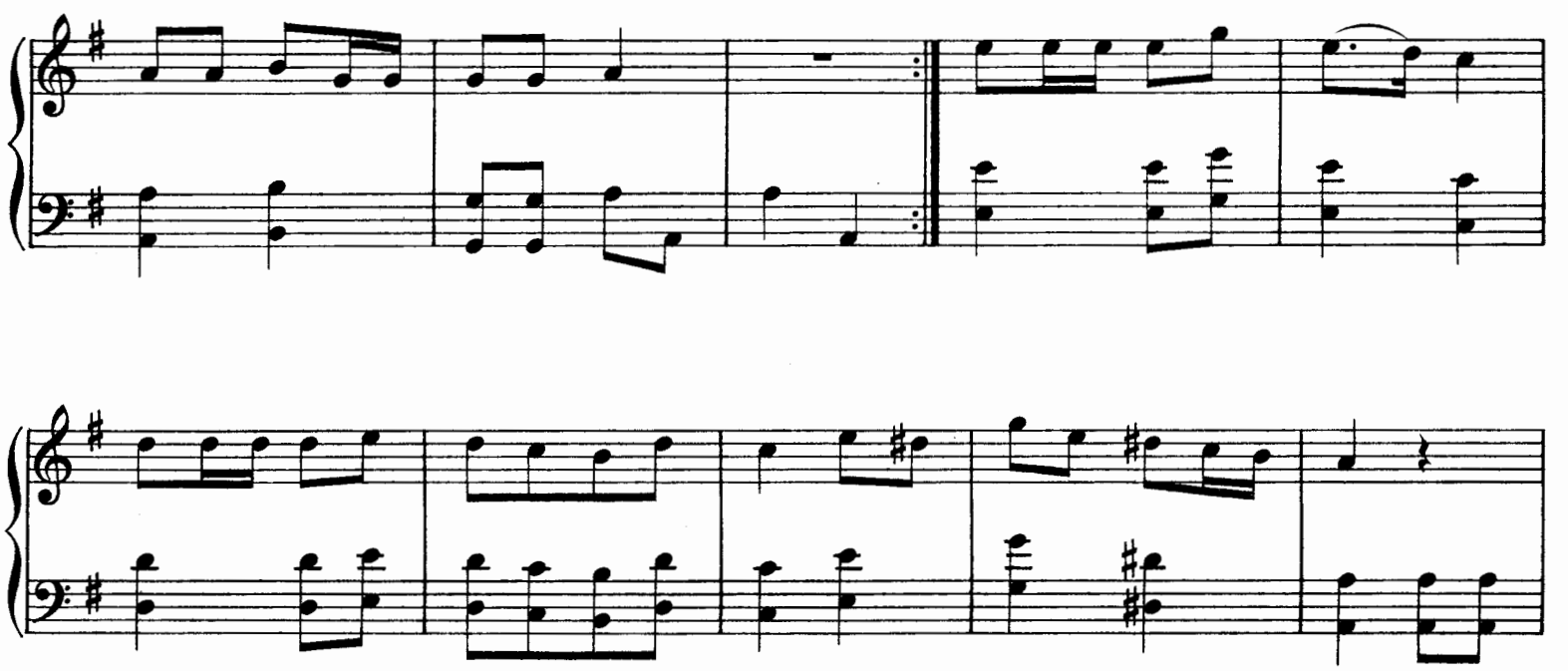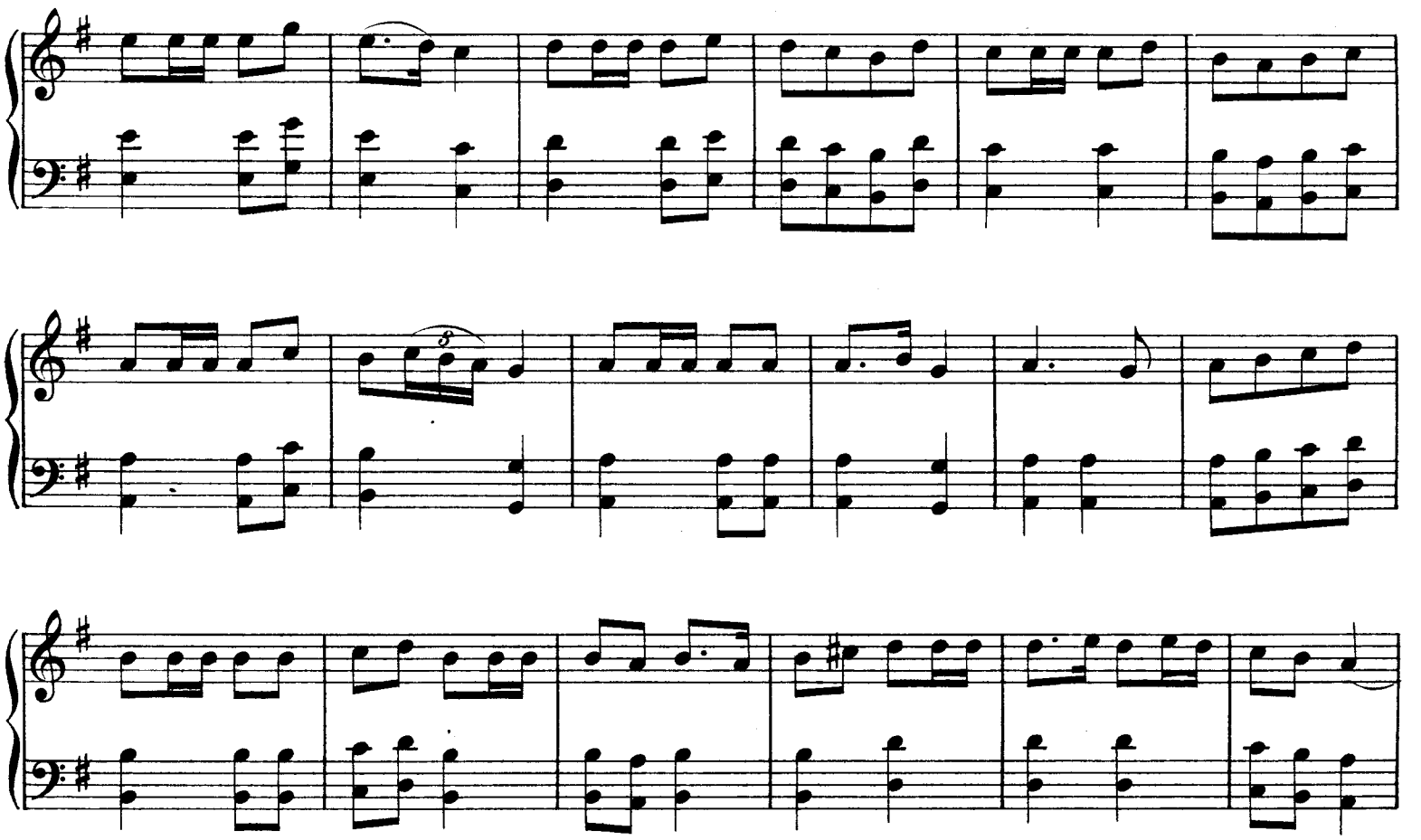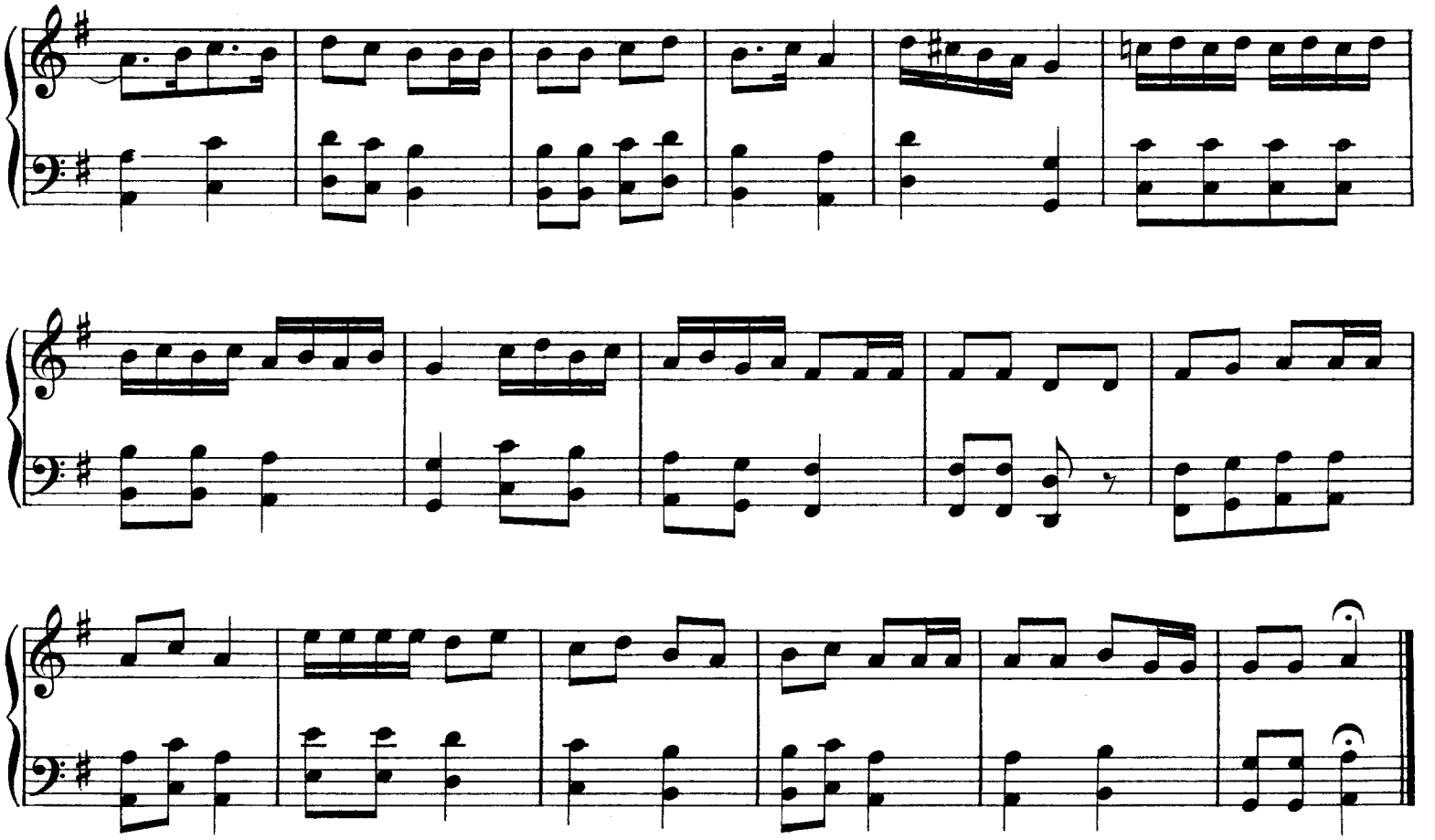
(1) La version que nous dormous est celle qu'exécutent les instruments. Nous publierous prochainement la version chantée avec les paroles arabes en caractéres romains.